

Mahalon

Conseil municipal du 11 Février 2021

Compte-rendu

En ouverture de séance, présentation de l'opération de montée en débit et déploiement de la fibre optique (Très Haut Débit) par Stéphane Tropres de Mégalis Bretagne, accompagné par Fabien Bourdon, technicien référent à la comcom et Georges Castel, élu référent Très Haut Débit en Cap-Sizun.

Mégalis, en charge du développement du très haut débit en Bretagne, mène actuellement une opération de montée en débit à Mahalon permettant une hausse significative des débits de connexion. Le principe : « plus on est loin du central téléphonique, plus le débit est lent ». Le central téléphonique dont dépend Mahalon étant situé à Confort-Meilars. De ce fait, la quasi-totalité des foyers mahalonnois dispose d'un faible débit internet. Les travaux en cours ont pour objectif de remédier à cette situation.

Stéphane Tropres a précisé le calendrier de réalisation : Les travaux en cours (avec implantation des armoires de montée en débit, tranchées et poses des conduites) seront achevés en juin. La mise en service aura lieu en septembre-octobre. Dès lors, 95% des foyers de Mahalon bénéficieront d'un débit de 8 à 20 mégabits/seconde sans démarche particulière ni coût financier.

Pour les 4 villages qui ne pourront pour des raisons techniques bénéficier de cette montée en débit, des solutions alternatives seront proposées.

Par ailleurs, le déploiement de la fibre optique se déroulera sur la période 2023-2026.

Une réunion publique d'informations sera organisée à l'attention de tous lorsque la situation sanitaire le permettra.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

■ Réaménagement de la salle polyvalente

Les marchés de travaux ont été confiés aux entreprises pour l'opération de réaménagement de la salle polyvalente dont l'objectif est de mieux répondre aux attentes des usagers : création d'un hall d'accueil donnant sur la place de la mairie, extension à l'ouest du bâtiment pour réalisation d'un bloc sanitaire et d'un local de rangement, accessibilité PMR, etc.

■ Aménagements routiers.

La commission travaux définira le programme à mettre en œuvre en fonction de l'état des routes au sortir de l'hiver et des travaux en cours (enfouissement des réseaux électriques...). La commune ne bénéficie plus d'aucune aide financière pour ses travaux routiers. La totalité du réseau de voirie communal (65 km) est à la charge financière à 100% du budget municipal. Le programme d'aménagements routiers 2021 comprend des opérations de sécurisation routière et des travaux de voirie.

Sécurisation routière...

• à Larrin

Réalisation d'un aménagement pérenne de sécurisation routière dans la traversée du village (aménagement paysagers, plateau ralentisseur, etc.). Travaux en cours.

• à Ty-Guen,

Renforcement des mesures de sécurisation routière sur le quartier Ty-Guen – Kerveur par l'aménagement d'un giratoire. Travaux en mars.

• à Landiduy, à Kerhoël

Aménagements de sécurisation routière (à finaliser).

• à Lanfiacre

Le Département installe deux radars pédagogiques.

Poursuite du plan de numérotation des habitations.

■ Pont routier de Tromelin

Le pont routier de Tromelin est situé sur une portion du Goyen classée en liste 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'Environnement impliquant une obligation réglementaire pour le propriétaire de l'ouvrage, en l'occurrence la Commune de Mahalon, d'assurer une continuité écologique (libre circulation des espèces et des sédiments). Montant estimé des travaux : 140 000 € ht.

Les travaux nécessaires au rétablissement de la continuité écologique du Goyen au pont de Tromelin sont financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 80%.

Travaux en septembre 2021.

■ Gîte de groupe : travaux et acquisition de matériel.

Le Centre de Découverte fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement et d'équipements pour répondre aux attentes du public accueilli : remplacement de l'ensemble du mobilier de la salle de restauration (tables et chaises), nouvelle literie, révision de l'installation de sécurité et du chauffage, changement portes et fenêtres.

■ Chapelle Saint-Pierre : un patrimoine verrier valorisé

Les vitraux de la chapelle Saint-Pierre font actuellement l'objet d'une restauration globale. Ce travail a été confié à Solène Bellion, vitrailliste à « Vitraux Ar Vro ». Les travaux sont en cours et se poursuivront tout au long de l'année 2021.

■ Développement urbanistique et habitat

La Commune dispose aujourd'hui d'une offre de terrains constructibles et viabilisés réduite compte-tenu des ventes de ces derniers mois. Tous les terrains au Hameau de Ménez-Bris (35 lots), au Hameau de Ranyéré (6 lots) sont vendus. 1 seul lot reste à vendre au Hameau du Goyen.

Pour donner la possibilité à de nouveaux habitants de s'installer sur la commune en favorisant l'accès à la propriété, ouverture de la réflexion sur la création d'un nouveau lotissement. Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus large sur le développement urbanistique du bourg.

■ Projet de camping municipal

Au cours de sa séance du 24 septembre 2020, le conseil municipal s'est prononcé favorablement à la création d'un camping municipal à Mahalon, la commune ne disposant plus d'offre d'hôtellerie de plein-air. Face à cette carence, la municipalité porte le projet de création d'un camping (30 à 40 emplacements) qui serait implanté sur un terrain d'1,3 ha, propriété de la collectivité, à Lohantec (à proximité immédiate du Centre de Découverte).

En 2021, finalisation du projet : instruction des demandes de financement, élaboration des modalités de fonctionnement du futur camping. A cet effet, il est proposé au printemps la constitution d'un comité de pilotage réunissant élus et riverains volontaires qui se transformera par la suite en comité de suivi.

Ouverture prévue du camping à l'été 2022.

■ Restaurant scolaire

La Loi Egalim comporte des mesures concernant la restauration scolaire à savoir l'engagement dans une démarche durable en développant l'approvisionnement en produits locaux, en réduisant le gaspillage alimentaire et en supprimant les contenants plastique. Le restaurant scolaire municipal a déjà initié cette démarche et entend la poursuivre.

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat apporte son soutien aux cantines scolaires des petites communes en finançant les projets d'investissement nécessaires à l'atteinte des objectifs de la loi Egalim.

L'aide de l'Etat est réservée aux communes éligibles à la fraction cible de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale), ce qui est le cas de Mahalon.

L'Etat finance l'acquisition d'équipements et de matériels nécessaires à la cuisine dans l'objectif précité.

■ Réaménagement du cimetière

Suite à l'étude diagnostic réalisée par Pauline Peuziat, engagement du programme de réaménagement du cimetière. En 2021, jardin du Souvenir, ossuaire, aménagements paysagers, acquisition d'un logiciel de gestion.

■ Autres investissements

- Acquisition de matériel informatique (mairie)
- Acquisition de matériels pour les services techniques
- Acquisition de jeux pour la base de loisirs

■ Parc éolien de Kérigaret

Le parc éolien de Kérigaret (2 éoliennes sur Mahalon, 2 sur Guiler, 4 sur Plozévet), exploité par Engie Green, va faire l'objet d'une refonte : turbines nouvelle génération, éventuelle modification des emplacements des éoliennes pour optimiser le rendement, amélioration de l'acoustique... La procédure d'instruction administrative et de réalisation du projet s'étalera sur 5 ans.

La réunion d'information et de concertation avec les propriétaires fonciers et/ou exploitants a eu lieu le 26 janvier. Se poursuivent actuellement les études techniques et environnementales.

■ Etang de Poulguidou

Le Conseil Départemental du Finistère a fait l'acquisition d'une partie de l'étang de Poulguidou, propriété des consorts Piriou (18 ha) au titre de sa politique de préservation des espaces naturels sensibles.

A la demande des municipalités de Mahalon et Plouhinec, les propriétaires fonciers ont été associés à la définition de la zone de préemption foncière que souhaite mettre en œuvre le Conseil Départemental.

Les élus de Plouhinec et de Mahalon ont demandé au Conseil Départemental que les élus et acteurs locaux concernés soient étroitement associés à la démarche engagée. Concertation et finalisation du projet de préservation et de valorisation de l'étang de Poulguidou en 2021.

■ Interconnexion eau potable

Le schéma directeur d'eau potable du Finistère a mis en évidence la nécessité de sécuriser l'alimentation en eau potable du Cap-Sizun. La solution retenue acte l'arrêt de la station de pompage de Kermaria et nécessite la création d'une conduite d'adduction d'eau (diamètre 225 pvc) entre Pouldergat et Confort-Meilars (Ménez-Tromilliou), la création d'une conduite d'adduction d'eau potable (diamètre 225 pvc) entre Ménez-Tromilliou et Kermaria via Mahalon (avec réalisation d'un point de livraison). Ce tracé utilisera la VC n° 1 de Meilars au bourg de Mahalon et la VC n°2 du bourg de Mahalon à Kermaria.

Ce projet d'interconnexion et de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Cap-Sizun est porté par le Syndicat des Eaux du Goyen. Travaux en 2021 et 2022 pour une mise en service en 2023.

AUTRES QUESTIONS

■ Participation aux frais de fonctionnement de l'école

La contribution communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Pierre (maternelles et élémentaires) est calculée par référence au coût départemental pour un élève du secteur public.

Pour 2021, la participation s'élève à 918 € par élève, soit pour 59 élèves un montant global de 54 162 €. Cette participation sera versée mensuellement à l'organisme de gestion (OGEC) de l'école Saint-Pierre. Les crédits nécessaires à cette dépense seront inscrits au budget primitif 2021, article 6558.

■ Economies d'énergie : convention avec le SDEF

Le service conseil en énergie partagé du SDEF a pour vocation d'accompagner les communes adhérentes à élaborer une politique de transition énergétique. Le CEP fournit un conseil objectif, indépendant et personnalisé. L'expertise des conseillers en énergie du SDEF permet notamment :

- D'identifier les dérives de consommation et les potentielles économies d'énergie et d'eau à partir d'un diagnostic.
- D'accompagner les projets de construction, rénovation et de production d'énergies renouvelables
- De proposer des actions efficaces pour maîtriser les consommations et les dépenses.
- De sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique

Conventionné sur 3 ans et renouvelable, le tarif du service est de 0,8€ par an soit 787 €/an.

■ Rénovation énergétique des bâtiments collectifs : demande de subvention

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a mis en œuvre un plan de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics dans l'objectif de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments. La Commune s'engage dans cette démarche avec un premier programme de travaux de rénovation énergétique concernant la mairie-salle polyvalente.

■ Renouvellement de la ligne de trésorerie

La ligne de trésorerie de la collectivité (100 000 €) arrive à échéance le 31 mars 2021. Il convient de la renouveler pour un an. La proposition financière du Crédit Agricole a été retenue..